

« L'apport de la téléphonie mobile aux Services à la personne »

Prylos lance avec le soutien de l'Agence nationale des services la personne et de la Direction générale des entreprises (DGCIS depuis janvier 2009), une nouvelle application du mobile au service des producteurs de services à la personne

Paris, le xx janvier 2009 - Le Ministère de l'Economie, de l'industrie et de l'emploi via la Direction générale des entreprises (Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services - DGCIS depuis janvier 2009), a lancé en 2008, en partenariat avec l'Agence nationale des services à la personne (ANSP), un appel à projets « Services à la personne - innover pour développer l'offre de services ». Après une étude détaillée de plus de 180 dossiers, Prylos, jeune entreprise innovante spécialiste des applications mobiles pour les professionnels et le grand public, a été l'un des premiers dossiers retenus pour son projet : « L'apport de la téléphonie mobile au secteur des services à la personne ».

L'innovation technologique et la professionnalisation sont au cœur des priorités de l'Agence pour 2009. Le projet de Prylos, visant à utiliser une application du téléphone portable comme outil permettant aux professionnels de mieux se structurer et de sécuriser leurs services aux particuliers a ainsi rencontré l'unanimité.

La solution, intitulée Y-Dom, est une application mobile dédiée aux producteurs de services à la personne, leur offrant une solution pour mieux **gérer** le planning des interventions et **contrôler leur bon déroulement**. Cette solution rend également possible la suppression des papiers, processus lourd et onéreux, et qui plus est, améliore significativement la qualité globale du service ainsi que son efficacité.

Y-Dom peut aussi être un outil de traçabilité et de contrôle de la bonne utilisation de l'Allocation personnalisée d'Autonomie, aide d'Etat pour les personnes en perte d'autonomie de plus de 60 ans.

Prylos a articulé le lancement de son projet ASAP en 2 temps :

- 1- **Une première phase opérationnelle pour tester et améliorer** l'offre avec une mise en place du système **Y-Dom** auprès de **235 intervenants du secteur**.
- 2- **Une seconde phase prospective** au cours de laquelle, Prylos étudiera de nouvelles pistes pour développer des services mobiles complémentaires et innovants, comme la **dématérialisation du moyen de paiement** (Chèque emploi service universel), la **formation** des intervenants, ou encore l'optimisation de la **gestion des interventions**.

Le projet réunit 17 partenaires représentatifs du secteur : producteurs (publics et privés, de toute taille et géographie, avec des profils d'intervenants et des métiers variés), enseignants, financeurs (conseils généraux), fédérations et opérateur mobile. (Références disponibles sur demande).

A propos de Prylos

Créé en **2003** par Caroline Noublanche et David Lacan, Prylos est le spécialiste des applications mobiles pour les utilisateurs professionnels et le grand public avec un concept innovant : rendez votre mobile vraiment intelligent (« *make your phone really smart* »). Prylos transforme le téléphone mobile en un véritable outil de gestion adapté à tous les publics et **facilite ainsi la vie quotidienne des mobinautes**, que ce soit dans le cadre professionnel ou privé. Le savoir-faire visionnaire et la fiabilité technologique de Prylos ont notamment été récompensés par Orange et Sun en 2003 et par le Prix de la Relation Client 2007. **Incubé par Paris Développement**, structure de la Ville de Paris spécialisée dans les secteurs de haute technologie Prylos a obtenu en 2006 le **soutien d'OSEO Anvar** dans sa démarche d'innovation.

Quelques références : Casino, Daily Motion, IPSOS, Néopress (filiale de la Poste), Neuf Cegetel, Pages Jaunes, RATP, SFR, Sernam, SNCF, Ten, TNS Sofres, Veolia...

17 personnes.
CA 2007 : 1 million d'Euros
www.prylos.com

ESCAL Consulting

A propos de l'Agence Nationale des services à la personne



Etablissement public administratif créé en juillet 2005, l'Agence nationale des services à la personne assure la promotion, le développement et la qualité des services à la personne pour l'ensemble des activités qui facilitent la vie quotidienne des particuliers, des familles et des personnes dépendantes.



S ! Services à la personne

Un nouveau traceur permet d'identifier les services à la personne partout où ils sont proposés.



Le 32 11

Trouver des informations concrètes sur les services à la personne, c'est facile grâce au 32 11, numéro unique. Un conseiller vous renseigne sur tous les services près de chez vous. Il répond à toutes vos questions pratiques sur les services à la personne.



Un clic, un pro

Trouver le professionnel près de chez soi sur l'annuaire disponible sur le site www.servicesalapersonne.gouv.fr.



Le Cesu^{MD}

Payer des services à la personne, c'est facile grâce au Cesu^{MD}. Disponible auprès de votre banque ou cofinancé par votre entreprise, il permet de payer simplement et fait bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt de 50% !

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.servicesalapersonne.gouv.fr

Contacts presse Agence nationale des services à la personne :

ANSP : Sarah Cassone

sarah.cassone@servicesalapersonne.gouv.fr
01 53 95 56 73

**Image 7 : Isabelle de Segonzac/
Priscille Reneaume**

isegonzac@image7.fr / preneaume@image7.fr
01 53 70 74 89

Contacts presse Prylos :

Maja Jokic

maja@escalconsulting.com
01 44 94 95 68

Karine Berthier

karine@escalconsulting.com
01 44 94 95 63

Contacts Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services :

Frédéric Sans

frederic.sans@dcaapl.pme.gouv.fr
01 43 19 40 86

Patrick Roux

patrick.roux@finances.gouv.fr
01 53 44 91 01